

Vivre à

Quetigny

JUILLET/AOUT 2018 N°197

MANDAT 2014-2020

« Notre
feuille de
route est
respectée »

p.3



Quetigny Cœur de ville
Deux événements
à la rentrée p.7



Maison de la petite enfance
C'est parti ! p.9



Actions culturelles
Enchanter le
jeune public p.10



N° 197



actualités

3 Rémi Détang : notre feuille de route est respectée

8 Quetigny Cœur de ville : dernier coup de collier cet été pour un nouvel espace à la rentrée.

9 Maison petite enfance : les travaux sont lancés

13 Cure de jouvence pour le parc de Quetignerot

au quotidien

6 Le stade bientôt en éclairage « led », Léo déménage à la fin de l'été, nouvelle place centrale : deux événements majuscules à la rentrée, une habitante parraine un petit monstre

culture

10 Quand le jeune public tutoie les artistes

12 Festival En Quet'd'ailleurs : succès de la 3^e édition

dans les quartiers

14 Les travaux près de chez vous

associations

15 Des titres nationaux et internationaux pour l'ASQ

ville pratique

16 Tribune libre

17 Les permanences de Château Services

18 Les infos pratiques : les élus à votre écoute, canicule : les gestes qui sauvent, sport santé escrime pour les seniors

« Vivre à Quetigny-Magazine »
Mairie de Quetigny - 21800 Quetigny
Tel : 03.80.48.28.30.

Courriel : communication@quetigny.fr
Directeur de la publication : Rémi Détang
Rédaction & photos :

Olivier Carisey, Nicolas Zucchiatti, Audrey Varanguin.

Design graphique et pao : Leloublanp.

Photogravure, impression : S'Print

Distribution : ESAT « Le Mirande »

Dépôt Légal : 3^e trimestre 2018

La reproduction, même partielle,
du magazine est strictement interdite
www.quetigny.fr Vivre à quetigny



Dernière minute

L'or aux France pour les pétanqueuses

Les féminines de la Boule quetignoise - Apolline Garrien, Nadège Rodrigues et Chantal Salaris - sont montées sur la première marche du podium du Championnat de France tripléte à Figeac ce dimanche 1^{er} juillet. C'est la première fois que ce titre est remporté par une équipe de Bourgogne - Franche-Comté. Un nouvel exploit qui récompense l'excellent travail des sportifs et de l'encadrement du club depuis des années.



« Nos engagements sont tenus »

Si la vie municipale est loin d'être un long fleuve tranquille, les engagements de la majorité municipale pris devant les électeurs en 2014 se concrétisent au fil des mois. L'occasion pour le Maire Rémi Détang de faire le point à mi-mandat.

A mi-mandat, quel bilan tirez-vous des actions engagées ?



La mise en œuvre des engagements de 2014 est déjà bien avancée puisque une grande majorité de nos propositions sont réalisées ou en passe de l'être. Si le devoir d'un élu est de respecter ses engagements, alors je peux dire que mon équipe municipale accomplit son devoir avec sérieux et responsabilité.

Chacun peut constater au quotidien que Quetigny bouge et se transforme. Je ne parle pas uniquement des travaux de centralité mais de toutes les initiatives que l'on recense sur le territoire. Elles sont le fruit de l'action municipale, d'associations, de partenaires publics, d'entreprises privées ou tout simplement de citoyens. Chacune contribue au dynamisme et à la qualité de vie dans notre ville.

Quetigny est en mouvement. Nous prenons le virage du 21^e siècle avec beaucoup d'envie comme nous nous y étions engagés avec Michel Bachelard en 2014.

Cependant, malgré nos atouts, nous avons aussi conscience qu'il existe de nombreux domaines dans lesquels des efforts supplémentaires sont nécessaires. Beaucoup d'habitants sont touchés par la précarité notamment les jeunes; la solitude est un fléau, particulièrement chez les seniors et encore trop d'incivilités perturbent le quotidien dans certains quartiers, au détriment du bien vivre ensemble. Tout ne dépend pas directement de notre compétence et nos moyens d'action sont limités mais ma volonté est de rechercher des solutions collectives aux problèmes.

Le projet Cœur de Ville est-il à l'heure ?

Pour un projet d'une telle envergure, nous sommes dans les temps. Il faut imaginer un puzzle géant dont les pièces s'assemblent petit à petit. Le calendrier du réaménagement de la Place Centrale « proprement dite » est respecté même si la patience de chacun – notamment celle des commerçants et des riverains – est mise à rude épreuve.

C'est un chantier colossal où tout a été remplacé ou transformé, des réseaux enterrés jusqu'aux lampadaires. Nous abordons la dernière ligne droite avec les travaux sur l'avenue du Château durant l'été.

Les premières impressions confirment ce que l'on pouvait deviner sur le papier : la nouvelle place sera plus spacieuse, plus ouverte, plus lumineuse... en un mot : plus accueillante !

En parallèle, nous travaillons sur toutes les autres facettes du projet : un candidat est pressenti pour la brasserie, un programmiste va être missionné pour la future médiathèque, le transfert du poste de police municipale est à l'étude; sans oublier la nécessité de conforter les professionnels de santé et de soutenir le commerce de proximité.



A ce sujet, une nouvelle grande enseigne - le groupe Casino - vient s'implanter à la place du magasin U-Express Place Centrale.

Je me suis beaucoup investi pour assurer la pérennité d'un supermarché généraliste doté d'un large éventail de produits et des emplois qui y sont liés. Il est la locomotive commerciale indispensable à la vitalité du centre-ville et un vrai service de proximité comme me l'ont témoigné beaucoup d'habitants.

Séduite par le potentiel du site, l'enseigne Casino va moderniser ce magasin qui était, il faut le reconnaître, en perte de vitesse. Le format supermarché sera maintenu avec toujours la perspective d'intégrer bientôt la Poste pour ouvrir la façade borgne donnant sur la place. La réouverture du magasin est prévue dès le 11 juillet.

Enfin, les trois promoteurs immobiliers retenus – les groupes Voisin, Edifipierre et Pierres & Territoire – affinent leur projet et seront en mesure de démarrer la pré-commercialisation des nouveaux logements au premier trimestre 2019. Les délais nous paraissent toujours trop longs mais l'objectif est que tout soit réalisé ou lancé d'ici la fin du mandat.



Année après année, le gouvernement exige toujours plus d'efforts et impose davantage de contraintes aux collectivités locales. Comment Quetigny répond à cette donne ?

Depuis longtemps, nous avons adopté une démarche budgétaire responsable qui nous permet de faire face aux besoins en fonctionnement et en investissement. Nous nous appuyons également sur une démarche « prospective » qui intègre dans notre réflexion les projets coûteux ou les mesures susceptibles d'avoir un impact important sur les finances de la Ville.

Des efforts considérables sont réalisés chaque année par les services et les élus pour garder ce cap. Je les en remercie et salue leur capacité à s'adapter et innover pour maintenir la qualité de service.

Cependant, notre inquiétude est vive car après avoir perdu plus d'un million d'euros de dotations de l'Etat ces dernières années, la suppression à venir de la taxe d'habitation suscite beaucoup d'incertitude à Quetigny comme dans l'ensemble des communes.

Malgré ce contexte, Quetigny n'augmente pas les impôts locaux en 2018. Cela impacte-t-il le service rendu aux habitants ?

Je le répète, nous faisons encore et toujours le choix de maintenir le haut niveau de services aux habitants, le soutien aux associations et des investissements d'ampleur, sans augmenter la pression fiscale.

Et ces choix, nous pouvons les faire grâce à notre bonne gestion. Le niveau de la dette est d'ailleurs au plus bas. Chaque budget annuel nécessite un important travail d'analyse, de discussion et d'arbitrages. Cela reste un défi sans cesse à relever, un exercice renouvelé tout au long de l'année et nous sommes vigilants pour préserver cet équilibre dans le futur.

Dès votre prise de responsabilité à la tête de la Mairie, vous avez fixé plusieurs priorités : la proximité, l'emploi et la tranquillité publique. Quels sont les leviers que vous avez actionnés ?

Concernant la proximité, j'ai mis en place des réunions de quartier qui permettent d'aller à la rencontre des habitants près de chez eux, au pied de leur immeuble. Depuis 2016, près de 20 réunions ont été organisées et nous allons les poursuivre.

Mais la proximité c'est aussi lorsque l'on réalise des aménagements dans les quartiers comme, par exemple, le nouvel espace de jeux pour enfants au parc de Quetignerot, les sept stations du parcours sportif urbain ou le jardin partagé au Grand Chaignet.

Sur l'emploi, la Ville n'a pas forcément toutes les cartes en main. Mais notre rôle c'est de mettre en place des conditions favorables pour stimuler l'activité économique – le chantier Quetigny Cœur de Ville représente plusieurs dizaines de millions d'investissements publics et privés ; favoriser l'implantation de nouvelles entreprises – je pense à l'arrivée d'H&M et de bien d'autres ; enfin, il s'agit aussi et surtout pour nous d'accompagner au mieux les habitants de Quetigny en recherche d'emploi et les aider dans leur démarche d'insertion ou de formation.

Nous avons conscience qu'il peut s'agir d'un « parcours du combattant » notamment pour les plus fragiles. C'est pourquoi, j'ai réactivé le service « Agir pour l'emploi » afin d'accompagner au mieux les demandeurs d'emploi de Quetigny. C'est un travail quotidien d'écoute, de remise en confiance, d'orientation et de conseils. Concernant la tranquillité publique, j'ai créé une direction de la tranquillité publique, renforcé les moyens de la police municipale et complété le dispositif local de prévention. Dans ces domaines, la priorité est aussi donnée à l'écoute, à la proximité, à la présence sur le terrain et à la réactivité face aux différentes situations. →



→ Mon objectif est d'assurer une détection et un meilleur suivi des situations difficiles ainsi qu'un accompagnement renforcé des victimes d'incivilités et de violences de toutes sortes.

Quels sont les défis à relever aujourd'hui pour maintenir la qualité de vie à Quetigny ?

L'arrivée de nouveaux habitants va contribuer à maintenir le dynamisme, voire à le renforcer. Certains s'impliqueront dans les associations, leurs enfants viendront compléter les effectifs dans les écoles... Nous pourrions maintenir le cap des 10 000 habitants indispensable à l'équilibre global de la ville mais il faut réussir à bien intégrer ces nouveaux arrivants.

Les équipements et services à venir tels que le multi-accueil petite enfance aux Huches, la résidence intergénérationnelle à Atlas ou bien encore la future médiathèque participeront concrètement à cette qualité de vie.

Sur le plan politique, nous aurons à préserver notre projet municipal dans le cadre de la métropole tout en promouvant une dynamique collective aux 23 autres communes. Des compétences importantes ont été transférées telles que la voirie et il s'agit de trouver le meilleur fonctionnement pour garantir à la fois la qualité du service et la relation directe aux habitants. C'est un travail de tous les jours.

Aujourd'hui, Quetigny est davantage reconnue pour sa zone commerciale qui est la plus importante de Bourgogne. En revanche, la ville en elle-même est méconnue et suscite souvent l'étonnement des visiteurs. Quetigny compte dans l'agglomération dijonnaise mais nous voulons qu'elle rayonne encore davantage.

Y a-t-il un moment particulier que vous retenir de ces 4 années de mandat ?

Ils sont nombreux mais je voudrais en citer deux qui m'ont particulièrement marqués, non seulement en tant que Maire mais aussi en tant qu'Homme.

Tout d'abord, la rencontre avec la famille de Zanke Coulibaly lors de ma 1^{ère} mission à Koulikoro. Zanke fut engagé de force dans le corps des tirailleurs. Il est mort pour la France sur les champs de bataille de la Première guerre mondiale. Depuis, sa famille a conservé vivace son souvenir et j'ai été fier en 2016 de pouvoir honorer sa mémoire lors de la commémoration de l'armistice du 11 novembre. Il y eut aussi la conversation avec Bernard Lassus dans son atelier parisien au mois de mai dernier. Bernard Lassus est l'un des architectes qui a conseillé le Maire Roger Rémond, des années 60 jusqu'au début des années 80. C'est aussi un artiste-paysagiste très réputé qui a créé la palette unique au monde des 126 couleurs qui ornent les façades des bâtiments collectifs de notre ville.

En un peu moins de deux heures, ce jeune homme de près de 90 ans a retracé avec une précision et une clarté prodigieuses l'aventure humaine et politique qu'a représentée la création de Quetigny.



Nous pouvons en être fiers car cette ville a été un véritable laboratoire de la qualité urbaine et sociale. Notre ambition collective doit demeurer plus que jamais de poursuivre, respecter et vivifier cet engagement.

Enfin, je ne voudrais pas conclure sans me projeter dans l'avenir. J'ai le souhait que le 15 septembre prochain puisse être un moment particulier pour tous les Quetignois. Ce jour-là nous inaugurerons la nouvelle Place Centrale. A l'image de la fête pour l'arrivée du tramway, nous organiserons une grande fête populaire qui restera, je l'espère, dans les mémoires et rendra fiers et heureux tous les habitants d'être quetignois.

Stade des Cèdres

BIENTÔT UN ECLAIRAGE « LED » POUR LE TERRAIN D'HONNEUR



A chaque niveau de division franchie pour l'équipe fanion de l'AS Quetigny, son lot de réglementations nouvelles imposées par la Fédération Française de Football. L'éclairage du stade n'échappe pas aux mises en conformité exigées et constats dans le cadre de l'homologation annuelle de l'équipement sportif. La Ville a ainsi conduit une étude identifiant les principaux défauts de l'installation (puissance et homogénéité de l'éclairage) pour satisfaire aux exigences de la FFF et du club. Fidèle à sa démarche d'innovation notamment en matière d'éclairage public, la Ville a fait le choix d'un éclairage « Led » plutôt que l'adaptation de l'installation actuelle équipée de lampes à iode métallique.

C'est une première en Côte-d'Or pour ce type d'éclairage conforme aux normes requises au classement fédéral de niveau E3 (championnat national) qui témoigne de l'engagement de la Ville dans sa démarche de développement durable.

Une solution innovante aux nombreux avantages.

Durée de vie et fiabilité augmentées, entretien facilité et économie d'énergie sont au menu de ce nouveau système d'éclairage. Si les mâts, en excellent état, ne sont pas touchés, la rénovation de l'ensemble du réseau d'éclairage (armoires, câblages, disjoncteurs...) sera entreprise cet été. 32 projecteurs « led » remplaceront les 28 projecteurs actuels du terrain d'honneur. La durée de vie du système est garantie 50 ans sans dégradation de puissance pendant 20 ans. Avec la technologie « led », les économies d'énergie sont au rendez-vous : la puissance va passer de 64 400 watts (consommation actuelle) à 47 000 watts avec une qualité d'éclairage supérieure. A cela s'ajoute un dispositif d'abaissement d'éclairage en fonction de l'utilisation du terrain. Au final est attendue une facture d'électricité allégée pour la Ville avec environ 50% d'économie d'énergie. Pour cette réalisation d'un coût de près de 95 000€ HT, la Ville a sollicité le concours financier de la Région Bourgogne Franche-Comté, du Conseil Départemental de la Côte-d'Or et de la Fédération Française de Football à hauteur de près de 68% du coût total. A noter également les mises en place à la rentrée d'un panneau numérique et de la sonorisation de la tribune. Après les rénovations des vestiaires, du système d'arrosage, le changement des sièges de la tribune d'honneur, le stade des Cèdres poursuit ainsi sa modernisation. ✨

Ex locaux MFR

LÉO DÉMÉNAGE EN FIN D'ETE

Ca bouge cet été pour le centre social et culturel Léo Lagrange. En effet, cette importante structure associative fait ses cartons et s'apprête à emménager dans les ex locaux de la Maison Familiale Rurale de l'avenue du Parc (près de la gendarmerie) à partir de la mi-août. Une petite révolution pour le CSC Léo Lagrange qui, sur proposition de la Ville, a fait le choix d'intégrer des nouveaux locaux dans un bâtiment quasi neuf.

Rejoignant la Cie Taxi Brousse, elle emmène dans ses bagages l'association ORE pour faire de ce lieu un vrai pôle social, culturel et de loisirs à Quetigny qui va porter le nom de Francis-Moulun, ancien directeur de la MJC. Ce dernier avait permis en son temps à la structure associative de prendre son envol avec le développement de nombreuses activités et l'accueil d'artistes de renom tels Léo Ferré, Serge Réggianni ou encore Pierre Desproges, préfigurant les saisons culturelles qui viendront plus tard.

Les services de la Ville sont actuellement à pied d'œuvre pour aménager et adapter cet espace aux activités des associations : révision de cloisons mobiles dans 3 salles avec pose de sol de type PVC, agrandissement de la tisanerie avec pose de meubles de cuisine, travaux de peinture sans oublier les révisions en électricité et en plomberie sanitaire. Au titre de nouveautés, un accueil dans le hall sera créé avec ajouts de cloisons mobiles pour réaliser 2 bureaux, complété par un rideau métallique de sécurité. Dans la partie inférieure du bâtiment, trois box fermés réalisés en bardage bois et maçonnerie seront dédiés au stockage du matériel. Une opération estimée à 55 000€ TTC.

Enfin, pour améliorer l'accès à cet équipement, l'avenue du Parc sera reconfigurée d'ici à la fin de l'année pour permettre des modes de déplacements doux (piéton et vélo) en toute sécurité. ✨



Nouvelle Place centrale

DEUX ÉVÉNEMENTS D'AMPLEUR A LA RENTRÉE !

La toute nouvelle place centrale Roger-Rémond célébrera son tout nouvel espace minéral et paysager par deux événements d'ampleur à la rentrée : « Quetigny en fête » le 15 septembre et « Grand marché bio » le 22 septembre. L'occasion pour les habitants mais aussi pour les dijonnais de découvrir le potentiel de cet espace du centre-ville totalement remodelé.

Quetigny en Fête

le samedi 15 septembre de 14h à 22h

Si la matinée sera consacrée à des visites dans le cadre des journées du patrimoine et à quelques déambulations « fanfaresques » dans les quartiers, le top départ des festivités sera donné dès 14h sur la nouvelle place avec au menu des parades musicales et festives de plusieurs fanfares, des animations et ateliers cirque, des jeux avec des structures gonflables, un beau spectacle de rue avec la Cie FFF conclu par un grand concert en soirée de Sansverino annonçant le lancement de la saison culturelle. L'inauguration officielle de cette nouvelle place devant se tenir quant à elle en milieu d'après-midi en présence du Maire, du Conseil Municipal et des partenaires du projet Quetigny Cœur de ville.



Grand Marché bio

le samedi 22 septembre de 9h à 17h

Déjà la 3^e édition du grand marché bio de Quetigny qui s'installe durablement dans le paysage bio de Bourgogne Franche-Comté. Un événement qui ne cesse de monter en puissance avec cette année l'installation de 95 stands (60 l'an dernier) essentiellement consacrés aux produits frais. Bons produits et cosmétiques, animations festives et infos bio sont au menu de l'édition 2018 prise par un public nombreux féru de produits sains confectionnés dans la région et amateur de découvertes gustatives.



A noter cette année une Marche de la Paix qui déambulera en fin d'après-midi à travers des lieux emblématiques de Quetigny. Plus d'infos à la fin de l'été pour connaître le détail des programmes de ces deux événements de rentrée ! ✨

Prévention dépôts sauvages

DES MONSTRES FONT PASSER LE MESSAGE

Adopter un « monstre » pour sensibiliser aux dépôts sauvages d'encombrants est une idée étonnante. La démarche a rencontré l'adhésion des partenaires et habitants venus les découvrir dans la ville le 2 mai dernier, en présence des élus et de l'artiste plasticienne Gwenaél Le Boulluec qui a accompagné le projet. Un projet original mené par un groupe de jeunes qui a confectionné ces œuvres éphémères à partir de la récupération d'objets encombrants abandonnés sur l'espace public (Voir VAQ N°196).



Réduire, réutiliser et recycler ses déchets en respectant la réglementation des jours de collecte est possible, comme ils l'ont prouvé. A l'issue de cette journée, les monstres ont été « adoptés » par les partenaires de l'opération de sensibilisation et sont exposés dans leurs structures. Ils sont ainsi visibles dans les halls de la Mairie, de SCIC Habitat, de l'ESAT le Mirande et de l'Acodège. Un monstre a été spéciale-

ment réservé à une habitante « nominée » grâce à son intervention inspirée sur le facebook de la Ville : Vivre à Quetigny. La sympathique vache écossaise, évoquée par l'heureuse lauréate, coule désormais des jours paisibles dans un jardin quetignois. ✨

Vous ne recevez pas Vivre à Quetigny

La Municipalité porte une attention toute particulière à la distribution du magazine municipal. Ce support d'information est en effet destiné à tous les habitants.

Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à le signaler rapidement auprès du service information de la Mairie (03.80.48.28.30) ou par e-mail : communication@quetigny.fr.

A noter que l'apposition de l'autocollant "Stop Pub" sur votre boîte aux lettres ne vous empêche pas de recevoir "Vivre à Quetigny".

UNE DERNIERE PHASE DE TRAVAUX INTENSIVE CET ETE

Profitant de la période estivale, les travaux s'intensifient sur la place centrale et sur l'avenue du Château pour être dans les temps de la réalisation d'un centre-ville totalement repensé et recomposé début septembre. Si la pose du nouveau dallage continue de s'étendre sur le vaste espace de la place centrale, l'avenue du Château et sa station tram seront particulièrement impactées au cœur de l'été pour laisser place à un nouveau revêtement.



De multiples travaux de finition sur la place centrale

L'arrière place change de visage après les réalisations du bassin de la fontaine sèche, la préparation d'un nouvel espace engazonné, des emmarchements reliant les immeubles aux commerces et la pose de béton lavé en bordure de commerces (Du Dr Mettey à la boucherie Méditerranée). A cela s'est ajoutée la pose de deux grandes jardinières et la réalisation des accès de 3 entrées d'immeubles en copropriétés avec les mises en place d'un nouveau système d'éclairage et de rampes d'accès répondant aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Durant tout l'été, la pose du nouveau dallage poursuit sa progression. Il recouvrira la totalité de la place centrale fin août. Par ailleurs, le parking devant U Express sera réalisé d'ici à mi-août. Ainsi 26 places supplémentaires seront proposées au stationnement devant l'enseigne

Fermeture de l'avenue du Château et interruption du tram

Après des travaux de rénovation du chauffage urbain dans le secteur centre-ville au début de l'été, les travaux de revêtement de l'avenue du Château destinés à créer un plateau piéton uniforme et accessible à tous occasionneront du 16 juillet au 31 août la fermeture de cette voie circulée. Des déviations seront mises en place par la rue du Pré Bourgeot et l'avenue du Stade. Par ailleurs, ces travaux impacteront également la station tram Quetigny centre du 23 juillet au 12 août avec pour conséquence l'interruption du trafic de la ligne T1 entre « Université » et « Quetigny-centre ». Des bus de substitution seront mis en place entre les stations « Université » et l'arrêt « Quetigny Allées Cavalières » (ligne B16).



Station d'autopartage et nouvel éclairage public

Au titre des nouveautés, une station d'autopartage, solution de mobilité alternative complémentaire des modes de déplacements doux (vélos, tram, bus) sera implantée début septembre sur le parking U Express. Destinée à réduire l'emprise de la voiture en ville, cette nouvelle offre de transport permettra à des usagers de bénéficier d'un véhicule partagé en libre-service. Par ailleurs, la place centrale accueillera cet été un tout nouvel éclairage public avec la pose de 70 mâts très « design » en forme d'aiguilles. Ils seront complétés de projecteurs « gobo » qui produiront des ambiances lumineuses dans les différents espaces de la Place.

L'enseigne U Express devient Casino

Le supermarché de la place centrale change de main passant de U Express à l'enseigne Casino. Un rachat qui a occasionné une fermeture du magasin de deux semaines pour travaux mais qui n'impacte pas le personnel repris par la nouvelle enseigne.



Les promoteurs sont choisis

Le projet Quetigny Cœur de ville prévoit plus de 400 logements dont 250 au centre-ville. La Municipalité a retenu 3 promoteurs pour la réalisation des futurs logements : Voisin, Edifipierre et Pierres et Territoire. Si chaque projet est identifié avec ses particularités architecturales, les prescriptions exigées par la Ville sont respectées en terme de qualité de construction, de prestations et de prix au m².





Maison de la petite enfance Maria-Montessori

Les travaux sont lancés

C'est parti pour un an de travaux pour édifier la future maison de la petite enfance Maria-Montessori dans le quartier des Huches. Avec l'ouverture des portes de l'équipement à la rentrée 2019, ce site a vocation à devenir un véritable guichet unique de l'éducation pour les 0-25 ans à Quetigny.



Prospective : «Entre chien et loup»

Après plusieurs mois d'études, le projet d'une nouvelle maison de la petite enfance devient réalité avec le lancement des premiers travaux de terrassement à l'angle des rues Pasteur et de l'Espace. Innovation technique, démarche de développement durable et qualité paysagère caractérisent ce projet de 2.4 M€.

Une forte connotation environnementale.

Composé d'une ossature bois, de matériaux durables et résistants et intégrant des puits de lumière naturelle, le futur bâtiment de 1100 m² affiche ses prétentions en terme de développement durable. Même exigence avec son fonctionnement notamment au niveau de l'alimentation des enfants qui mise fortement sur le local. Pour Patricia Bonneau, conseillère déléguée à la petite enfance et Moulay Jellal, adjoint à l'action éducative et au jumelage coopération : « malgré un contexte budgétaire contraint, cette structure petite enfance sera la seule en Côte-d'Or

à disposer de sa propre cuisine intégrée. Nous avons une volonté forte pour développer l'apport d'alimentation locale en circuit court grâce à des partenariats locaux auprès de maraîchers bio. A cela s'ajoutera un potager dans l'enceinte de l'équipement qui offrira une belle occasion de découverte pour les enfants ».

Une équipe pédagogique mobilisée.

Accueillir un potentiel de 48 enfants dans un nouvel équipement ne s'improvise pas. C'est pourquoi, le personnel du multi accueil planche actuellement pour améliorer et adapter au plus près des besoins des familles le nouveau projet d'établissement. Par exemple et c'est une nouveauté, l'équipement sera doté d'un petit bassin d'eau intérieur destiné à stimuler et à développer la découverte sensorielle des tout-petits. « Avec l'espace Pierre Desproges et les accueils de loisirs à proximité, ce projet réaffirme la volonté de la Ville de créer en un seul lieu un pôle d'actions éducatives couvrant les activités des

0-25 ans et facilitant les démarches des familles » précisent les deux élus.

Imaginer un nouvel espace paysager dans le quartier.

Si 40 arbres ont été coupés pour laisser place au vaste chantier de construction, un nouvel espace paysager est à l'étude dans le quartier enveloppant l'axe collège / tramway pour conforter le cadre de vie des riverains. Plusieurs pistes de requalification sont imaginées avec une grande attention portée à la complémentarité des espaces végétalisés. Rénovation des espaces de pratique sportive et de jeux, créations d'un îlot de fraîcheur, de point de vue et perspectives paysagères, plantations de 21 conifères et essences végétales ainsi que de multiples arbustes, implantation de jeux connectés... sont autant d'options explorées pour donner à ce secteur concentrant à terme les activités petite enfance jeunesse une nouvelle physionomie à forte qualité paysagère. ✨

ACTIONS

CULTURELLES

Quand le jeune public tutoie les artistes !



L'action culturelle de Quetigny embrasse une grande variété de champs artistiques. Pour le jeune public, elle multiplie les initiatives afin de lui permettre de goûter et de participer à des propositions culturelles riches et éclectiques. Entretien avec Sandrine Mutin, Adjointe au Maire à l'action culturelle.

Quelles sont les principales actions développées pour favoriser la rencontre du jeune public avec les artistes ?

« Sur le temps scolaire, nous développons de nombreuses interventions et animations avec la Bibliothèque et l'Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts. Si les tout-petits bénéficient d'interventions en éveil musical, arts plastiques et lecture au multi accueil / Ram, des animations régulières sont organisées toute l'année à la Bibliothèque en direction du jeune public. A cela s'ajoutent des événements ponctuels tels des rencontres avec des auteurs jeunesse (Rencontre...ries) ou plus récemment avec la peintre illustratrice Nathalie Novi qui séduisent et invitent les enfants à découvrir des univers artistiques singuliers. Par ailleurs, un travail de fond est mené en milieu scolaire par le biais d'interventions d'éducation musicale très régulières notamment dans le cadre de projets conduits avec les enseignants et les artistes. Cette démarche de projets est essentielle car elle est souvent en lien avec notre programmation culturelle à laquelle sont associées des propositions de pratiques artistiques permettant aux enfants de mieux appréhender les œuvres et les créations. Enfin, nous mettons en place des partenariats forts avec le collège Jean-Rostand (ateliers pratique vocale pour les 6e, 5e et 4e) ainsi qu'avec les associations tel l'échange et la découverte de l'exposition des instruments anciens dans le cadre des 40 ans du Laostic en novembre dernier. Au final, tous les enfants bénéficient d'une proposition culturelle au moins une fois par an qu'ils s'agissent de spectacles à voir (musique, danse, cirque...), d'une participation à un projet artistique ou d'une rencontre avec un artiste ».

En quoi ces temps d'échanges et de pratiques culturels font-ils émerger une fibre artistique chez les plus jeunes ?

« Ces instantanés de vie culturelle stimulent leur imagination, font naître une ouverture d'esprit et favorisent l'échange avec les autres. Il s'agit aussi de leur permettre de mieux appréhender le monde qui les entoure, de mieux se connaître et réfléchir pour se construire en tant que citoyen. Inspirer une sensibilité artistique, accompagner l'émergence de moyens d'expression autre que le langage (danse, musique) afin que les enfants s'épanouissent et prennent confiance en eux est aussi un facteur de réussite scolaire ».

Cette démarche va-t-elle s'accroître dans les années à venir ?

« Oui avec la mise en place d'un parcours d'éducation artistique et culturelle dans le cadre du nouveau projet culturel et du Projet Educatif de Territoire. Ce nouveau dispositif de découverte des arts proposé aux enfants permettra d'assurer un suivi de chaque élève tout au long de sa scolarité. Il nous permettra de suivre au mieux leurs parcours et d'ajuster les actions en fonction des classes, des écoles afin que chaque élève bénéficie d'une offre similaire. Il s'appuiera sur trois piliers : la rencontre avec un artiste ou une œuvre, la pratique artistique à travers différents ateliers (danse, théâtre...), l'apprentissage et les connaissances de l'art. On espère construire de premiers projets lors de la prochaine année scolaire avec les enseignants et inscrire ces parcours d'éducation artistique et culturelle dès la rentrée 2019 ».

Des actions d'éducation artistiques et culturelles, toute l'année

Pendant et en dehors des temps scolaires, l'éducation artistique et culturelle des petits et jeunes quetignois est amenée, dans les structures petite enfance (RAM et Multi-accueil), avec les classes des écoles maternelles et élémentaires, au collège Jean-Rostand, à l'Ecole Municipale de Musique de Danse et des Arts et à l'accueil de loisirs. Ces actions et projets de qualité sont portés par des intervenants, enseignants et artistes professionnels.

POUR LES TOUT-PETITS



Spectacle « Tout d'abord » par la Cie Manie, avec des enfants du Relais Assistantes Maternelles, du Multi-accueil et de l'AGEAC CSF, au Théâtre des Prairies en octobre 2017.



Moment récréatif avec C. Joly-Rithié, enseignante à l'EMMDA et spécialisée dans les interventions auprès de la petite enfance. Ici des jeux de rythme avec des instruments adaptés au jeune âge à l'occasion du carnaval du RAM en mars 2018.

Un moment en musique et chants proposé aux bambins, à leurs parents et/ou à leurs assistantes maternelles, par Jacques Livernais avec la « Box à Jac ». A la Bibliothèque.



Lecture de contes, scénettes et jeux par les bibliothécaires, pendant la Nuit de la Bibliothèque en janvier 2018, la Fête du jeu, le festival En Quet'd'ailleurs et à bien d'autres occasions toute l'année.



DANS LES ÉCOLES ET À L'OCCASION DES VACANCES ARTISTIQUES MUSIQUE



Projet percussions avec l'Orchestre Dijon Bourgogne. Ici à l'école Fontaine-aux-jardins en présence de Sophie, percussionniste et E. Menaucourt, la musicienne intervenante de la Ville, en vue de leur participation au concert-spectacle « A 1000 Temps » en mars 2018.

Le concert-spectacle « Le Bal des petites bêtes » salle Méliès, par Jacques Livernais pour les élèves des écoles maternelles. Ces derniers ont participé à une préparation avec la musicienne intervenante E. Menaucourt en amont (découverte des chansons, apprentissage en chansons, jeux de doigts) en octobre 2017.



Répétition publique du spectacle « Les Mange-cailloux » par Caribou d'compagnie au Théâtre des Prairies, spécialement pour les scolaires, en février 2018.



Rencontre...ries d'une classe des Aiguines avec l'auteure Anne-Sophie Baumann, à la Bibliothèque. Un concours et une remise de prix sur le thème « Deviens le champion du documentaire » ont également été bien suivis en mars 2018.



Final (le 22 juin lors du festival En Quet'd'Ailleurs) du travail d'écriture de chansons mené à travers les ateliers avec le groupe Minibus qui se sont déroulés de janvier à juin 2018 avec 5 classes.

3 jours de fête en sourires et en cadence

FÊTE DE LA MUSIQUE / FESTIVAL EN QUET'D'AILLEURS



Une plaine verte piquetée de cerfs-volants, des habitants grimés en monstres joyeux, des artistes inspirés, un arc-en-ciel de concerts, des jeux géants, des écoliers batuqueiros, une ronde circassienne à la tombée de la nuit et bien d'autres bons moments étaient concentrés en 3 jours. Le Festival En Quet'd'ailleurs, Fête de la Musique et des cultures du Monde avaient inscrit mouvement, sourires et dépaysement sur vos agendas. Ils ont tenu parole.



A l'affiche



- 📍 **Sortie de résidence : Création Duplex** par le théâtre de l'Eclaircie, jeudi 12 juillet à 15h au théâtre des Prairies
- 📍 **Exposition des classes d'arts plastiques de l'EMMDA** jusqu'au 21 juillet à l'Espace Léo-Ferré (47 bis rue des Vergers) et en Mairie
- 📍 **Lectures et jeux en plein air avec Bibliothèque et Ludothèque**, les jeudis 12, 19 et 26 juillet de 10h à 12h Parc Henri-Détang et les vendredis 13, 20 et 27 juillet de 17h à 19h Parc du Grand Chaignet..
- 📍 **Ciné plein air « Zootopie »** vendredi 31 août à 21h, parc du Grand Chaignet (repli espace Mendès-France si pluie)



Parc de Quetignerot

Des aménagements inaugurés et très appréciés



Inaugurés le 5 juin dernier par les élus, les nouveaux aménagements du parc de Quetignerot sont particulièrement appréciés des riverains – petits et grands – ravis de profiter des installations et des larges espaces paysagers recomposés.

Marquant la volonté de la Ville de maintenir la qualité

de ses espaces publics, ces aménagements ont rendu le cadre environnemental de ce lieu plus aéré, esthétique en parfaite adéquation avec le nouveau plan couleur et le label 4 fleurs de Quetigny. En effet, ce projet global de rénovations concerne tout autant les façades des habitations que les espaces publics du parc.

Plusieurs opérations d'optimisation ont été effectuées par la Ville avec le regroupement des structures de jeux sur une grande aire unique, la réalisation de différentes plantations d'arbres (conifères, feuillus), l'élagage des arbres existants (platanes), le remplacement de multiples arbustes par du gazon et la création de buttes. Des aménagements complétés par la mise en place de mobilier urbain avec l'installation de chaises-fauteuils, bancs, corbeilles et distributeurs de sac canin. A noter que ces équipements qui occupaient d'autres espaces auparavant ont été rénovés et recyclés respectant ainsi la démarche de développement durable initiée par la Ville.

Gérée par les services municipaux et des prestataires extérieurs, cette opération de rénovation s'élève à hauteur de 64 000€. ✨

Nouveau collaborateur

Jessy Soudes



Directrice des Marchés Publics

Originaire de Franche Comté, Jessy Soudes succède à Sébastien Maillard à la tête du service des Marchés Publics de la Ville. Agée de 27 ans et dotée d'une solide formation avec en poche un Master 1 Droit public et sciences politiques et un Master 2 Droit et administration, elle a effectué ses premiers pas professionnels au sein de l'hôpital de Bourges au service économique et logistique en tant que juriste marché public.

En fonction à Quetigny depuis le 23 avril 2018, Jessy assure la passation des marchés publics de la Ville. Une vaste mission qui intègre sécurisation juridique, conseils, veille des réglementations. ✨

Fontaine Village

123 logements rénovés

Engagés depuis 2016 par Scic habitat Bourgogne, les travaux d'amélioration des résidences (1 à 7 place du Suchot, 83 à 85 rue saint Fiacre et 63 à 51 rue de la Veuglotte) ont été inaugurés le 4 juillet dernier par les élus et le bailleur social. 123 logements ont ainsi bénéficié d'une belle cure de jouvence destinée à améliorer le confort des locataires. Ravèlement de façades, améliorations des installations électriques, remplacement des menuiseries, des appareils sanitaires, des faïences, revêtement de sol des pièces humides... ont été autant d'interventions de cette rénovation d'ampleur d'un coût à hauteur de 2 375 000€, soit 19 309€ par logement.



Par ailleurs, cette inauguration a permis de mettre en avant le travail de taille de haies réalisée par une dizaine de jeunes en juin dernier dans le cadre d'un chantier éducatif (Voir VAQ N°196).

Si le projet Quetigny Cœur de ville occupe tous les esprits, la Ville ne néglige pas pour autant le parc d'habitat locatif existant avec d'importants programmes de rénovation conduits par le bailleur social à Fontaine Village mais aussi récemment dans le quartier des Huches avec la réhabilitation du bâtiment 22-30 et la déconstruction de la manivelle du 2-10. ✨



Les aménagements dans les quartiers

Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville. La Municipalité entretient son patrimoine pour une meilleure qualité de vie.

Maternelle des Aiguisons **LA 3^E PHASE EST LANCÉE**



Programmée sur 4 ans, l'importante réhabilitation de la maternelle des Aiguisons se poursuit cet été avec une 3^e phase de travaux lancée depuis le 7 juillet. Une opération de désamiantage interviendra au niveau du dortoir, d'une salle de classe et de la 2^e partie du hall. Suivront les réfections complètes des salles de classe N° 1, 2 et 3 avec les poses de faux-plafonds et isolation, le changement du réseau électrique, le rafraîchissement des murs (pose toile de verre et peinture), le remplacement des évier et la mise en place de placards. Le remplacement des menuiseries extérieures sera opéré dans la salle de classe N° 4 qui recevra également un sol en pvc. Le même type de sol sera posé dans le dortoir tandis que le hall sera doté d'un sol en grès céram auquel s'ajoutera le remplacement des bancs, patères et porte paquets des enfants. Coût de l'opération : 280 000€ TTC.



Groupe scolaire des Huches **UN LOCAL DÉDIÉ AUX 11-13 ANS**



Afin de regrouper l'ensemble des services petite enfance/ enfance/ jeunesse sur un même pôle d'activités situé dans le quartier des Huches, des travaux de désamiantage ont débuté dans un local de 80m² intégré au bâtiment de la restauration scolaire et qui sera dédié aux activités des 11-13 ans.

Suivront fin août des travaux d'aménagements avec la dépose des cloisons, les réfections des plafonds et isolation, la pose d'un sol en grès céram, des travaux d'électricité, de plomberie et d'embellissement (peinture, agencement, mobilier). Un ensemble de travaux (hors désamiantage) d'une durée de 6 semaines pour un coût à hauteur de 143 000€ TTC.

Equipement sportif **COUP DE JEUNE POUR LA PISTE D'ATHLÉTISME**



Principalement utilisée par les collégiens dans le cadre des cours d'éducation physique et sportive, la piste d'athlétisme de l'espace Mendès-France sera rénovée début septembre. Située en bordure du terrain de foot extérieur côté gymnase, cette piste dotée de 4 couloirs de course et longue de 80 mètres va bénéficier d'une petite cure de jeunesse avec la reprise de son revêtement en enrobé sur environ 700m². Le coût de la rénovation est estimé à 36 500€ TTC compensé à hauteur de 16% par une subvention

d'équipement du Conseil Départemental. Par ailleurs, à la plus grande satisfaction des sportifs, une fontaine a été créée sur la plaine Mendès France (3000€ TTC).

Aménagements paysagers

ROND-POINT FONTAINE VILLAGE

Un nouveau décor prend place sur le rond-point à l'entrée du quartier de Fontaine Village par l'avenue Salvador Allende. Réalisé en régie par les services municipaux, cet aménagement constitué d'enrochement et de végétaux aux tonalités provençales évoque une cabotte, petit abri de matériel situé au milieu des vignes. Par ailleurs,



une grande vasque qui trônait auparavant Place centrale sera recyclée et réemployée dans ce nouveau décor. Coût de l'opération : 4000€ TTC.

Placette Pré Bourgeot

En remplacement de deux bancs, une petite placette enherbée et traversée par un cheminement piéton a été créée en bordure de parking dans le parc du Pré Bourgeot pour un coût de 7600€ TTC.

Allées Cavalières

Afin d'améliorer la communication dans les quartiers, un panneau d'information a été implanté à l'angle des rues René-Cassin et Henri-Dunant dans le quartier des Allées Cavalières pour un coût de 2000€ TTC.

Ferme Carcot

La Ville a conduit des opérations de rénovations de la voirie en bicouche (pont) et enrobé sur le chemin d'accès de la ferme Carcot pour un coût de 25 000€ TTC.



DÉPART DU BON PIED POUR LES STATIONS SANTÉ

Samedi 9 juin dernier, Quetignois et visiteurs sont venus (re)découvrir ou tout simplement participer aux animations organisées pour fêter la mise en place finale du Parcours sportif et de santé. L'après-midi sportif a ensuite cédé la place à un sympathique apéritif conjoint avec le Club photo du CSC Léo Lagrange qui proposait ce même week-end son Parcours photo annuel.

Ce projet de la Ville en association avec les membres du CCJ est venu compléter au printemps les équipements sportifs en plein air existants à Quetigny (street workout, city stade, terrains de sports et stades...) pour un coût d'environ 90 000€ pour les 6 stations. Matériels et emplacements assurent accessibilité et confort au plus grand nombre. Une machine d'une ou 2 places est adaptée aux usagers en situation de handicap, à chaque point du parcours. A tout moment, gratuitement, sans réservation et près de chez soi, il est ainsi possible de faire quelques exercices en se rapportant aux différents niveaux de difficulté indiqués sur place. En parcourant les 6 « étapes » les unes après les autres, c'est un parcours de 3 857m qui s'offre au plus motivés, qui peuvent choisir la marche, le vélo ou même la course pour se rendre d'un point à l'autre ! Informations / plan schématisé disponibles sur le site internet de la Ville : quetigny.fr/stations-sport-et-sante. ✨

AGENDA ASSOCIATIF

> JUILLET

Jeudi 13

Festivités à partir de 18h place de l'Abbé-Picard en présence de nombreuses associations et feu d'artifice à 23h

Vendredi 14

Cérémonie au monument aux Morts à 12h15 avec la Fanfare municipale

Dimanche 22

Vide greniers des Jardiniers, de 8h à 18h, aux Jardins familiaux. Buvette et restauration

Mardi 24

Collecte de sang par la FFDSB de Quetigny, de 17h à 20h à la Piscine olympique

> SEPTEMBRE

Samedi 8

Journée découverte «Loisirs et activités» de 14h à 18h à l'espace Mendès-France

Samedi 8 et dimanche 9

Bric à brac et foire aux livres à l'église de la Visitation

TELEGRAMMES



> DES MINIMES PROMETTEURS, DES VÉTÉRANS CONCLUANTS



Photo : X

Tandis que Maëva Guyot (1^e), Chloé Fournier (2^e), Nawel Radja (7^e) et Mathéo Roche (7^e) revenaient du Championnat de Bourgogne – Franche-Comté minimes et benjamins en faisant la fierté de l'ASQ Quetigny, Hamed Kerroum et Gérard Olivet participaient quelques jours plus tard au Championnat d'Europe vétérans à Glasgow, mi-juin. Ces 2 incroyables judokas ont ajouté à leurs palmarès étoffés de nouvelles médailles, d'or pour H. Kerroum et d'argent pour G. Olivet. Une fin de saison en apothéose pour le judo quetignois.

> VICE-CHAMPIONNES DE FRANCE UFOLEP



Photo : X

Léa Lambert, Fanny Lelièvre, Maïténa Sierra et Laurine Peltier, âgées de 12 à 14 ans, composent l'équipe Excellence 1 de l'ASQ Gymnastique rythmique et s'entraînent depuis 6 à 8 ans au club. Ce printemps, elles ont remporté le titre de vice-championnes de France à Elancourt dans les Yvelines. Une belle évolution de ces jeunes passionnées.

> LES GOLFEURS AUX FRANCE

Après les titres individuels décrochés par Sébastien Reisky et Dylan Benoit en Grand prix, le président dU club – Jean-Christophe Delmas – a emmené son équipe Mid-amateurs (30-49 ans) aux Championnats de France. Leur objectif commun en cette fin d'année : jouer le maintien, fort de leur titre de champion de ligue par équipes 2018.

> LA SAVATE : 2 BOXEURS SUR LES PODIUMS FRANCE



Photo : X

Thomas Lavaud et Hugo Costa, 2 jeunes boxeurs de 14 ans licenciés à l'ASQ Boxe française, ont participé aux Championnats de France fin mai. Un déplacement pour une belle récolte : ils sont respectivement vice-champion et 3^e de leur catégorie (minimes 2 - 48 kg et - 60 kg).

Pour le respect du droit international à Gaza

Lors du Conseil municipal du 29 mai dernier, nous, élus de la majorité municipale, avons pris l'initiative de présenter un vœu pour le respect du droit international à Gaza.

En effet, lundi 14 mai 2018, 59 palestiniens ont été tués – dont des femmes et des enfants – par l'armée israélienne et 2 770 ont été blessés dans des violents affrontements à la frontière de la bande de Gaza.

Dans ce vœu solennel, nous condamnons avec la plus grande fermeté ces massacres perpétrés le jour de l'installation de l'ambassade américaine à Jérusalem ; cette décision provocatrice du Président Trump n'ayant fait que raviver les tensions dans la région.

Nous demandons au président de la République française d'agir au niveau des Nations unies pour faire respecter le droit international en faveur du peuple palestinien, alors que de nombreuses résolutions des Nations Unies sont toujours bafouées par les

gouvernements israéliens successifs.

Plus largement, nous appelons le gouvernement français à œuvrer pour une désescalade, préalable indispensable à la construction d'une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens et demandons, pour ce faire, à l'État français de reconnaître enfin l'État palestinien.

La France et l'Europe ont le devoir de faire entendre une voix indépendante et forte dans le monde pour promouvoir la paix entre les peuples et entre les nations.

C'est cet engagement en faveur de la paix que Quetigny entend porter en 2018 et 2019 en partenariat avec le Mouvement de la Paix.

Ce vœu a été adopté et nous l'avons transmis à toutes les hautes autorités concernées.

Les élus de la majorité municipale

Développer le bien vivre ensemble est le devoir de tous

L'amélioration de la vie quotidienne, les enjeux de citoyenneté et de cohésion sociale sont des éléments majeurs du vivre ensemble ; malheureusement de nombreux éléments portent atteinte à ces valeurs.

En effet, nous constatons tous la multiplication des incivilités, dégradations, dépôts sauvages d'ordures, injures... Autant d'actes d'incivisme ayant des conséquences sur le sentiment d'insécurité dans notre commune sans oublier les rodéos à scooters, motos et voitures.

Des mesures ont été mises en place par la majorité actuelle mais elles ne sont visiblement pas adaptées ni suffisantes.

Nous aimons notre ville. Nous partageons tous un cadre de vie qu'il nous appartient de préserver. Comment ?

Dans un premier temps nous pourrions élaborer une charte du bien vivre ensemble entre la ville et les habitants.

Cela permettrait d'inculquer les valeurs du civisme et d'encoura-

ger l'action civique.

Cette charte devrait être associée à une formation dans les écoles pour les plus petits et à des réunions pour les plus grands. Elle devrait être relayée par une campagne d'information efficace.

Certes, tout ceci a un coût mais les actes de vandalismes et d'incivisme aussi.

Pendant, nous sommes conscients qu'une charte ne suffira pas, les contrevenants doivent savoir que l'irrespect de l'espace public et des autres sera sanctionné.

Chers habitants, voici quelques pistes que nous pourrions travailler ensemble afin de développer et entretenir le bien vivre ensemble dans notre ville de Quetigny.

Sébastien Kencker, Dominique Sergent, Marie Grenier, Didier Simoncini. « Agir Pour Quetigny »

La droite municipale a perdu sa tête... ... mais tout le monde s'en moque

Depuis décembre dernier, Damien THIEULEUX, le leader de la droite quetignoise, tête de liste aux élections de 2014 (plus de 35% des voix) est absent du Conseil municipal. Il ne s'en excuse pas et ne donne pas son pouvoir. Est-ce bien normal, sur le plan démocratique ? Contrairement à ses colistiers et au Maire, à la Gauche alternative, nous pensons que non. Selon nous, un élu doit un minimum d'explications et de transparence à ses collègues comme, surtout, aux citoyens. Chacune et chacun peut certes subir des aléas dans sa vie personnelle ou professionnelle qui ne regardent personne. Mais un élu empêché peut parfaitement s'expliquer, se mettre en congé ou démissionner sans pour autant dévoiler ce qui relève de la sphère privée. Le Président de DIJON METROPOLE ne l'a-t-il point fait ?

Pas de tels égards démocratiques à QUETIGNY. Seul Arnaud DEMANGE avait fait part, en son temps, de sa démission avec tact et émotion. Toutes et tous les autres, de droite comme de

gauche, qui ont démissionné ou ne siègent plus l'ont fait dans une opacité totale, malheureusement conforme au fonctionnement d'un Conseil municipal des plus formels. Les comptes rendus des réunions resteront de « vrais faux » comptes rendus dont les citoyens ne sauront rien de ce qui s'est dit. Plus que jamais, les réunions du Conseil municipal ne servent qu'à l'enregistrement de décisions prises ailleurs, en petit comité dont les Quetignois sont soigneusement tenus éloignés.

Il n'y avait personne sur les chaises réservées aux citoyens lors du dernier Conseil municipal. « Ca n'intéresse personne », a dit le Maire. Allez savoir pourquoi...

**Pierre Abecassis
Gauche Alternative de Quetigny**



LE GUICHET UNIOUE DE L'EST DIJONNAIS

est une structure officielle décidée par l'Etat (contrat de ville) voulue et gérée par notre ville.

ACCUEIL : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
22, avenue du Château - Quetigny
☎ 03.80.48.41.00. E-mail : guichet-quetigny@quetigny.fr

CCAS : SERVICE SOCIAL MUNICIPAL ET PÔLE SENIORS

03.80.48.41.20

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) regroupe le Service Social Municipal et le Pôle seniors. Aides légales et facultatives (bourse sport et culture, jardin familial, insertions socio-professionnelles...) suivant le quotient familial.

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence du travailleur social (60 ans et +) :
Chaque lundi et mardi de 9h à 11h30.

POINT RELAIS CREATIV' (compétences et emploi) ET SERVICE AGIR POUR L'EMPLOI

03.80.48.41.10

Ce service municipal est ouvert à tous, demandeurs d'emploi, personnes à la recherche d'informations, de formation, employeurs en recherche de salariés...

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Présence du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) uniquement sur prescription.

Mission locale :
Accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire du lundi au vendredi sur rendez-vous.

PERMANENCES DES INSTITUTIONS

CSF Information Consommation Logement

Les 5 et 19 juillet, le 2 août de 9h30 à 11h30.

**CLES 21 (Compter, Lire, Ecrire, Savoir)
Lutte contre l'illettrisme**
Chaque 4^e mardi du mois de 9h à 11h30 (sur rendez-vous).

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Accueil téléphonique au 3646.
Mise à jour de carte Vitale possible sur borne CPAM.

Attention, désormais,
envoi du courrier à la CPAM Côte-d'Or - CS 34548 21045 Dijon Cedex

CIDFF 21 (droit des femmes et familles)

Sur rendez-vous au 03 80 48 90 28.
Permanences téléphoniques :
- lundi de 13h à 14h (Conventions collectives des assistants maternels).
- vendredi de 13h à 14h (Droits de la famille). Fermé du 30 juillet au 17 août.

Solidarité femmes

4^e jeudi du mois de 9h à 11h30 (sur rendez-vous) au 03 80 67 17 89.

Conciliateur de justice / Cité judiciaire

Sur rendez-vous les 2 et 16 juillet, le 27 août de 14h30 à 16h30 et les 13 et 20 juillet de 9h30 à 11h30.

EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

Soutien / conseils aux créateurs d'entreprise et d'association.
Sur rendez-vous.

Permanence des avocats

Chaque 1^{er} vendredi du mois de 9h à 11h30. Fermée en août. Uniquement sur rendez-vous.

LES SERVICES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 03.80.63.27.20

Accueil Solidarité Familles de l'Est Dijonnais

Pour les familles avec enfants mineurs à charge et personnes de moins de 60 ans.

Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Assistantes sociales
Sur rendez-vous.

Protection Maternelle Infantile

Pour les femmes enceintes et celles ayant des enfants de moins de 6 ans.

Chaque mardi de 14h à 17h sur rendez-vous.

Permanence Puéricultrice

Chaque jeudi de 14h à 16h30 sans rendez-vous.

ANTENNE DE GESTION DE LA CAF

Accueil téléphonique pour tous les allocataires de 8h30 à 16h30.

☎ 0 810 25 21 10

Borne CAF à Château Services
Attestation, suivi du dossier et des paiements, simulation des droits APL.



LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...



Jean-Marie Vallet
1^{er} adjoint délégué au patrimoine, aux projets urbains et à la tranquillité publique.



Catherine Gozzi
2^e adjointe déléguée à la solidarité.



Moulay Jellal
3^e adjoint délégué à l'action éducative et au jumelage-coopération.



Isabelle Pasteur
4^e adjointe déléguée aux finances et au développement économique



Mario Luchin
5^e adjoint délégué à l'accessibilité et à la prévention des risques.



Odile Lours
6^e adjointe déléguée aux sports et à la vie associative



Philippe Schmitt
7^e adjoint délégué au développement soutenable, à la transition écologique et à l'économie sociale et solidaire.



Sandrine Mutin
8^e adjointe déléguée à l'action culturelle



Valentin Gnahourou
conseiller municipal délégué à l'engagement citoyen et à la démocratie participative.



Patricia Bonneau
Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance.



Saïd Bennis
Conseiller municipal délégué au contrat de ville.

Les habitants ont la possibilité de rencontrer un adjoint au Maire de permanence **chaque samedi à la Mairie de 10h30 à 12h.**

Si vous avez un problème particulier, si vous souhaitez évoquer certains sujets, vous avez la possibilité de dialoguer avec un élu sans rendez-vous. Si vous désirez une réponse précise à une question technique, il est souhaitable d'écrire préalablement afin d'expliquer exactement la question ou le problème que vous soulevez.

**Mairie de Quetigny
Permanence des Adjoints
Place Théodore-Monod
21800 Quetigny**

MEDECINS DE GARDE

Pour contacter un médecin de garde, appeler votre médecin qui vous orientera vers le service de garde en soirée et pour le week-end.

**N'OUBLIEZ PAS :
LE MEDECIN DE PREMIER SECOURS EST VOTRE MEDECIN GENERALISTE OU UN GENERALISTE DE GARDE. LE 15 EST RESERVE AUX URGENCES VITALES.**

Canicule UNE VEILLE SANITAIRE ORGANISÉE PAR LA VILLE

A tous les âges et en particulier pour les publics fragiles, la vigilance est de mise en cas de fortes chaleurs. Déclinaison du plan canicule national activé du 1^{er} juin au 31 août, le plan canicule communal a pour objectifs d'anticiper l'arrivée d'une canicule, de définir des actions pour prévenir et limiter les effets sanitaires, d'adapter au mieux les mesures de prévention et de gestion sur le territoire en portant une attention particulière aux populations à risque.

Le déclenchement de l'alerte canicule est fonction des fortes chaleurs persistant durant au moins 3 jours et 3 nuits consécutifs. Le plan communal canicule de la Ville de Quetigny est géré par le Centre Communal d'Action Sociale

(CCAS) qui envoie systématiquement aux personnes âgées de 65 ans et plus, un courrier pour s'inscrire sur un registre. Cette inscription permet au CCAS de proposer des actions adaptées aux inscrits. Il leur propose notamment les services suivants en cas de déclenchement : salles municipales climatisées, appareils de rafraîchissement à domicile (sous conditions), appels de convivialité et mobilisation du personnel municipal pour assurer les permanences en week-ends et jours fériés.

Conseils pour prévenir les risques
Pour prendre soin de soi, de son entourage, voici quelques conseils délivrés par le CCAS :

- s'hydrater régulièrement,
- éviter les efforts,
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes,
- maintenir son logement au frais : fermer les volets,
- donner des nouvelles à vos proches.

Renseignements auprès du CCAS au 03.80.48.41.20.

2^E PROMOTION POUR L'ESCRIME SANTÉ



Le CCAS de Quetigny met en place des actions de prévention santé vers les seniors.

Pour la seconde année et pour relever ce défi, il s'associe à la Fédération Française d'Escrime pour proposer une action « sport santé escrime » dont le but est de préserver, améliorer le capital santé des seniors. Cette méthode adaptée aux seniors à mobilité réduite agit sur le plan cognitif, mémorisation du geste, moteur, ambidextrie, coordination, latéralisation, appareil sensitif (ouïe, toucher, vue), schéma corporel. L'activité se déroule sur 15 séances à raison d'une heure par semaine. Elle est animée par un maître d'arme formé au sport santé seniors.



HORAIRES DÉCHETTERIE

Bld de la Croix Saint-Martin
☎ 03.80.71.03.13.

Horaires d'été du 2 mai au 31 octobre

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h. Le samedi de 9h à 19h, le dimanche de 9h à 12h.



La déchetterie est ouverte 7 jours sur 7. (sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) Elle est réservée aux particuliers. **Son accès est gratuit.** Un agent vous accueille, contrôle les apports et vous oriente sur le site.

A la déchetterie, JE DÉPOSE :

déchets verts, papiers cartons pliés, verre d'emballage (bouteilles, pots, bocaux), ferraille, pneumatiques, textiles, bois, plastique, déchets d'équipements électriques et électroniques, ampoules basse consommation, huile moteur, filtre à huile, déchets diffus spécifiques (acides, solvants, vernis...), huiles de friture, huiles de vidange, batteries de véhicule léger, incinérables tout venant, gravats / inertes, plaques de plâtre

Mais JE NE DÉPOSE PAS :

ordures ménagères, déchets d'activités industrielles, artisanales et commerciales, déchets putrescibles (sauf déchets verts), amiante, déchets explosifs et radioactifs, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets anatomiques et infectieux, médicaments.



HOTEL DE VILLE

Place Théodore-Monod
21800 Quetigny

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.30

Fax : 03.80.48.28.31

Courriel : mairie@quetigny.fr

Accueil de Loisirs des Huches Activités périscolaires

Accueil secrétariat les lundi, mardi et vendredi de 9h à 11h et de 15h à 17h30, le mercredi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à 17h30. (fermé le jeudi matin).

☎ 03.80.46.24.52

Bibliothèque Municipale

Fermée le lundi. Mardi de 16h à 18h30, mercredi de 13h30 à 18h30, jeudi de 16h30 à 18h30, vendredi de 15h30 à 19h, samedi de 10h à 16h30. Modification d'horaires pendant les vacances scolaires.

☎ 03.80.46.29.29

Château Services

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.41.00

Centre de Facturation Unique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (mercredi jusqu'à 16h30). Fermé les mardi et jeudi matin.

☎ 03.80.48.28.63

Multi accueil petite enfance

2 mois et ½ à 4 ans

Unité avec repas : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Unité sans repas : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h45 à 18h30.

☎ 03.80.46.24.47

Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts

Espace Léo-Ferré

47 bis rue des Vergers

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h45. Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.

Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30. ☎ 03.80.71.97.80.

Service Enfance et Jeunesse

Espace Pierre-Desproges

3, rue de l'Espace à Quetigny
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.29.96

Point relais CREATIV' (Compétences et Emploi) et service Agir pour l'emploi

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 03.80.48.41.10

Police Municipale

Accueil secrétariat
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.28.40

Relais Assistantes Maternelles

Permanences le jeudi de 14h à 18h30, les lundi, mardi, mercredi, vendredi sur rendez-vous.

☎ 03.80.46.70.76

Service Culturel

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.43

Service Sports Vie associative

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.50

Service Social

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.41.20

Services Techniques

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.28.60

URGENCES

SAMU: 15
Pompiers: 18
Police: 17

Gendarmerie de Quetigny

1 Allée des Jardins, bureaux ouverts du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

☎ 03.80.46.33.36

(permanences téléphoniques 24/24)

SOS 21 Visites et urgences médicales

☎ 03.80.78.68.68.



13 & 14 JUILLET 2018

la fête en liberté

Les organisateurs des festivités

- Solidarité Lao
- FNACA
- Les Jardiniers
- Amicale Don du sang
- Boule Quetignoise
- M. Prin
- Dis'Ket
- Association des Maliens de Dijon
- ADEC
- Secours populaire
- Les Vendangeurs
- La Croix Rouge
- Quetigny-Environnement
- Ville de Quetigny

Retraite aux flambeaux

Départ Place de l'Abbé-Picard à 22h
Circuit dans le quartier des Allées
Cavalières
Arrivée au Stade les Cèdres.

Rendez-vous Place de l'Abbé-Picard

13 juillet

A partir de 18h : stands de tir adultes et enfants, chamboule tout, stand de pêche à la ligne, manège pour enfants, loterie «enveloppes», jeu du lancer de fer à cheval, stands de spécialités Laotiennes, Béninoises, Maliennes, Afro-antillaises, panier garni à gagner, buvette - buffet – repas, soupe à l'oignon...

A partir de 18h30 : concours de boules.

A partir de 20h : distribution de lampions.

A partir de 21h : bal avec l'orchestre « Elyps »

A partir de 21h45 : retraite aux flambeaux avec les Vendangeurs.

A 23h15 : Feu d'artifice sonorisé au stade Les Cèdres.

Arrêt des animations à 1h.

14 juillet

A 12h15: cérémonie au Monument aux morts.

A 12h30: apéritif concert sur la place de l'Abbé-Picard avec la participation de la Fanfare Municipale.

Pour le bon déroulement des festivités, des arrêtés du Maire interdisent la vente de pétards sur la commune le 13 juillet de 17h à 1h du matin, ainsi que le stationnement et la circulation place de l'Abbé-Picard du 12 juillet au matin au 14 juillet après-midi. De plus, les pétards sont interdits dans l'enceinte du stade des Cèdres.